| N°116 OCTOBRE 2020

Fleurines & Vous

www.fleurines.fr

À la rencontre de nos services techniques

Édito

Fleurinoises, Fleurinois, chers amis,
J'aurais aimé aborder ce nouvel éditorial avec de bonnes nouvelles et de saines perspectives pour cette fin d'année, mais il n'en est rien. Malheureusement, l'épidémie de Covid s'est amplifiée rapidement au point de nous contraindre à un nouveau confinement et à un couvre-feu quasi généralisé.

Si cette fois, les écoles et les entreprises restent ouvertes pour leur grande majorité, il n'en est pas de même pour les commerces non-alimentaires que l'Etat a choisi de fermer. Comme vous l'observez dans les médias, ce sujet fait largement débat dans l'opinion et a conduit certains édiles à braver les prescriptions du plan de confinement décidé par l'Etat. Je profite donc de cette tribune pour vous exposer ma position.

Je suis tout à fait favorable au débat qui doit exister sur la définition des périmètres et des modalités de confinement :
- Quelle limite entre petits commerces et grandes surfaces alors qu'à priori le risque en grande surface est plus important ?
- Pourquoi autoriser l'ouverture des magasins de bricolage et non celle des librairies ?
- Pourquoi autoriser les entreprises et non les commerces ?

Je souhaite sincèrement que ces questions soient débattues et fassent évoluer les principes du plan de confinement mis en place. Toutefois, elles sont aujourd'hui tranchées si bien que notre devoir doit être de respecter ces dispositions. Les enjeux sanitaires du moment sont trop importants pour qu'ils soient pris à la légère ou exploités à des fins politiques ; rappelons simplement que les impacts de la Covid se comptent en nombre de morts…

C'est donc soucieux de ces mêmes enjeux que nous avons pris des dispositions pour que l'école et ses abords répondent aux prescriptions sanitaires annoncées. De même nous avons supprimé et ajourné toutes les manifestations communales pour lesquelles nous ne maîtrisions pas les principes de distanciation et la bonne tenue des gestes barrière.

Je souhaite très sincèrement que ces efforts portent leurs fruits et nous permettent d'aborder les fêtes de fin d'année en famille et avec des amis.
En attendant d'aller soutenir nos commerçants dès que leur réouverture sera possible,

Très bonne lecture à tous,

Guillaume MARECHAL

Bienvenue à Virginie

Le premier octobre dernier, la mairie de Fleurines accueillait une nouvelle secrétaire : Virginie Treffort.
Maman de 46 ans, elle a fait le choix de faire évoluer sa carrière en rejoignant l'équipe en place, au sein d'une commune plus importante que celle pour laquelle elle œuvrait jusqu'ici, qui ne comptait que 960 administrés.
Secrétaire de mairie sur la commune d'Elincourt-Ste-Marguerite, et forte d'une ancienneté de 24 ans dans ses fonctions, Virginie a une connaissance assise dans les domaines de la comptabilité et des ressources humaines.

Polyvalente et dynamique, elle a à cœur de mener à bien les missions qui lui sont confiées, au sein d'une équipe qu'elle a d'ores et déjà bien intégrée.

Nous nous réjouissons de l'accueillir parmi nous !

Nos restaurants en période de confinement

« La Traviata » vous propose de maintenir un service de vente à emporter sur un choix de salades, pâtes et pizza.
Les commandes peuvent être passées **par téléphone au : 03 44 57 85 37**
- Du mardi au samedi de 11h45 à 13h30
- Du mardi au jeudi de 18h45 à 20h30
- Le vendredi et le samedi de 18h45 à 21h00

Soutenons cette démarche et notre restaurateur local qui souhaite à chacun de se porter au mieux.
N'hésitez pas à passer commande au plus vite !

« Saveurs et réceptions » vous propose à nouveau leurs menus à emporter tous les samedis pour les particuliers.
- Le menu plaisir (entrée, plat, dessert)
- Le menu Burger

Commande par SMS au : 06 82 45 99 02 ou par mail : vitraiteur@orange.fr

Fabien Wattelier et son équipe remercient l'ensemble des Fleurinois qui leur ont apporté leur soutien en mai et juin dernier.

Connaissez-vous les zones de rencontre de notre village ?

En France, c'est le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 qui a instauré ces zones de rencontres dans les agglomérations. L'objectif est de partager la chaussée entre les véhicules et les piétons mais également de dynamiser la vie locale.

Que signifient ces panneaux ?

1 Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.

2 La vitesse des véhicules est limitée à 20km/h. Cela est étroitement lié à la présence de piétons ou de cyclistes sur la chaussée plus vulnérables car non protégés par une carrosserie.

3 Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

Les rues concernées : rue de l'église, rue Pasteur, rue des Frièges, rue du Puits-Berthaud, partie basse de la rue St-Christophe.

Fleurines.fr

Page de couverture : Marc Mirallez devant le véhicule des services techniques. Photo de Philippe Porcher, novembre 2020.

Une aide du département pour l'achat d'un vélo électrique

L'épidémie de Covid-19 a encouragé de nombreuses personnes à envisager différemment leurs déplacements. Ainsi, beaucoup de Français ont témoigné d'un intérêt accru pour les déplacements à vélo. Dans ce contexte, afin d'accompagner les habitants de l'Oise qui souhaitent se doter d'un vélo électrique pour leurs déplacements réguliers ou leurs loisirs, le Conseil départemental a

décidé de créer une aide spécifique avec les caractéristiques suivantes :

- **Montant forfaitaire de 300 €**
- Une aide maximum par foyer fiscal
- Versement sur présentation d'une facture, le vélo devant avoir été acheté dans un commerce situé dans l'Oise.

Depuis le début du mois de juillet, les habitants de l'Oise peuvent déposer leurs demandes sur www.oise.fr

Vie économique : Fonds de relance pour les petites entreprises

Le Fonds de relance est un prêt à taux 0 % pour renforcer la trésorerie des petites entreprises impactées par la crise sanitaire.

Mobilisable dans la limite des fonds disponibles, il est financé par la Région Haut-de France, La Banque des Territoires, les Conseils départementaux et les collectivités du territoire.

Notre Communauté de Communes (CCSSO), a voté le 2 septembre dernier une participation financière

à hauteur de 100 000 € au fonds de relance de la Région et de la Banque des Territoires.

Pour rappel, ce fonds est à destination des micro-entreprises (moins de 10 salariés) et structures de l'Economie Sociale et Solidaire de moins de 20 salariés.

Dépôt des demandes uniquement en ligne :
http://www.fondsderelance.fr

Le service développement économique reste à votre disposition pour plus de questions ou pour accompagner les entreprises dans leurs démarches, au **06 70 20 10 80** ou à damien.piecq@ccsso.fr

Présentation de la CCSSO au Conseil municipal

En préalable au dernier Conseil municipal, Hubert Gage, Directeur général des services de la CCSSO est venu présenter la Communauté de Communes Senlis Sud Oise à tous les conseillers municipaux. Cette démarche s'inscrit dans les « road shows » opérés par Hubert Gage (DGS) et Guillaume Maréchal (notre maire et Président de la communauté de communes) au sein des conseils municipaux de toutes les communes de la CCSSO qui le souhaitent et vise à expliquer à tous les rôles et aspirations de notre communauté de communes pour la collectivité. Ce moment fut l'occasion de rappeler :

- **La gouvernance de la CCSSO :** Vice-présidents, Bureau, conférence des Maires, conseil communautaire et commissions. Les commissions de la communauté de communes ont d'ailleurs été ouvertes aux conseillers municipaux.

- les compétences portées par la communauté de communes :

o La collecte et l'élimination des déchets
o Le développement économique
o Le tourisme

o La réalisation de projets d'intérêts communautaires (aire de grand passage, piscine intercommunale, terrains familiaux locatifs)
o Le plan Climat Air Energie Territorial
o Les voies douces
o La petite enfance
o La gestion de l'Eau, des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

- **L'organisation des services** (16 personnes)
- **L'ambition portée par la communauté de communes en matière de mutualisation des services**
- **Les charges portées par la communauté de communes :** le FPIC (Fond de Péréquation Intercommunal et Communal) que paie aujourd'hui la CCSSO en lieu et place des communes. Soit 1 668 034 € pour 2020 pour l'intercommunalité et 75 836 € pour Fleurines (59 600 € en 2019)

Cette présentation a été suivie d'un échange nourri avec les élus dans un climat détendu où s'est exprimée la volonté commune d'aller de l'avant avec une vision positive de l'avenir pour notre collectivité.

Une équipe renouvelée au service de notre commune

Parterres joliment fleuris au printemps, espaces verts tondus, piscine propre et accueillante tout l'été, feuilles ramassées à l'automne, guirlandes lumineuses à Noël, et mille choses encore auxquelles nous sommes accoutumés et que nous trouvons « normales », car elles participent à notre bien-être… Tout cela n'arrive pas bien sûr par magie ! Il y a des personnes qui s'activent pour notre cadre de vie et dont nous voulons valoriser le travail, ce sont nos agents des services municipaux dont l'équipe s'est dernièrement renouvelée.

L'équipe au complet. De gauche à droite : Marc, Arnaud, Guillaume et Benjamin.

Interview de Marc Mirallez

Bonjour Marc, depuis combien d'années, travaillez-vous pour la commune ? Quelle formation avez-vous ?
Je travaille pour la commune depuis juin 2014, j'ai été embauché pour reprendre la gestion de l'équipe et apporter de nouvelles compétences techniques comme l'électricité, l'élagage et l'abattage et j'ai pu former des agents à de nouvelles pratiques, Guillaume en particulier dès le début. En ce qui me concerne, à la base, je suis électricien ; après 15 ans dans cette branche, j'ai fait un CAPA de travaux paysagers et après quelques années en entreprise, je me suis mis à mon compte pendant 5 ans comme paysagiste. Et me voilà maintenant depuis plus de 6 ans au service de la mairie de Fleurines. Le travail me plaît même si la gestion des travaux et des équipes n'a pas toujours été facile.

Quelles sont les attributions du service technique ?
Dans les grandes villes, les agents plus nombreux sont souvent spécialisés dans un corps de métier, mais ici, ce n'est pas le cas, nous devons être polyvalents même si certains présentent des compétences pour un domaine en fonction de leur parcours professionnel. Nous devons nous partager toutes les tâches qui nous incombent :
- La maintenance des bâtiments : (électricité, peinture, plomberie, maçonnerie, réparation ou création comme la cloison de la salle informatique et le circuit électrique à l'école…). On s'adapte à toutes les situations sauf pour les très gros travaux où l'on est obligé de passer par un prestataire extérieur. Tout ce que l'on peut prendre en charge, on le fait, car l'emploi d'un prestataire coûte cher.
- L'éclairage public : nous en assurons l'entretien. Actuellement, nous sommes en train de passer tout l'éclairage en led ; sur les anciens candélabres, nous allons changer progressivement toutes les ampoules. En cas de dysfonctionnement, il faut nous prévenir via la mairie. Pour les points lumineux les plus hauts, nous déléguons à un prestataire électricien. Je m'occupe également de la programmation de l'éclairage, horaires d'été et d'hiver à l'aide d'un logiciel en fonction de la demande des élus.
- Les espaces verts : c'est la partie la plus importante de notre travail. Cette année, nous avons eu un gros problème de personnel au printemps et nous nous sommes retrouvés à deux avec Guillaume pendant 4/5 mois pour tout entretenir et l'impossibilité de recruter pendant le confinement. Exceptionnellement, nous avons sous-traité la tonte sur la départementale et le terrain de plein air. De plus, il fallait nettoyer et préparer la piscine pour sa remise en eau. Ponctuellement nous avons dû faire face à l'urgence et faire un choix entre le cimetière et la piscine !… Heureusement, nous avons eu l'arrivée de deux agents en juin.
A la tonte, s'ajoute l'entretien des voiries, le ramassage des feuilles, la taille des arbres et arbustes et le désherbage puisqu'on est passé en zéro phyto sauf pour le cimetière.
- **La piscine :** elle occupe 4 personnes à temps plein pendant un mois, puis nous assurons le suivi durant les deux mois suivants.
- **Les autres besoins de la commune :** Cela va du changement

Un parterre de fleurs qui agrémente joliment le centre du bourg.

d'une ampoule au transport de matériel (barnums ou autres) en passant par la pose d'un ballon électrique à l'école. C'est très divers et cela nous oblige à être multitâches !

Parlez-nous de votre équipe, combien êtes-vous actuellement ? Rencontrez-vous des difficultés ?

Actuellement, nous sommes quatre avec moi. Nous avons deux nouvelles recrues : Arnaud, embauché en juin d'abord comme intérimaire, qui se plaît avec nous et qui a donc un contrat jusqu'à la fin de l'année. Puis Benjamin qui est arrivé en septembre. Guillaume, quant à lui, est un fidèle puisqu'il est arrivé avant moi, il y a dix ans.

Je suis content de ce groupe. Il règne une bonne ambiance dans l'équipe et cela facilite la communication et le travail. Toutefois, en ce qui me concerne, je dois me partager entre deux missions : la gestion (organisation du travail, suivi des prestataires et des chantiers, rendez-vous, achats...) et le travail sur le terrain. Ce n'est donc pas évident, car si je ne suis pas sur le terrain, le travail avance moins vite. Et comme je prends mon travail à cœur, cela me gêne, car nous travaillons toujours à flux tendu.

Justement, comment planifiez-vous le travail ? A la semaine ? Au mois ? A l'année ?

Je connais bien le travail, je sais ce qu'il y a à faire chaque saison, je prends des notes sur tout ce qu'il y a à faire (en tenant compte des SMS que je reçois, des demandes de la mairie, des rendez-vous avec des fournisseurs...) mais c'est impossible de planifier à la semaine, encore moins au mois ! Je suis dépendant des urgences du moment, de la météo, de la disponibilité et des compétences de mes agents. Au préalable, j'analyse la situation la veille et j'arrive le matin dès 7h30 pour commencer à 8h30. Cela me donne le temps de planifier la journée. Je suis respectueux de mes agents et j'évite de leur donner une tâche à l'extérieur si la météo ne le permet pas. Je gère comme si c'était mon entreprise.

Un parterre artistiquement aménagé en toutes saisons.

Pouvez-vous diversifier les tâches de vos agents ?

J'aimerais, mais nous ne sommes pas assez nombreux et ce qui parfois crée des tensions, car ils ne sont pas tous qualifiés de façon égale si bien que certains travaux reviennent toujours aux mêmes. C'est pourquoi, j'aimerais avoir plus de temps pour les former et pour les valoriser. On en revient toujours à cette question de temps.

Dans l'idéal, que faudrait-il pour que vous puissiez réaliser de façon satisfaisante vos objectifs ?

Pour que je puisse dégager du temps, il faudrait au moins un agent de plus avec de vraies compétences techniques sur les espaces verts, un jeune du métier qui sache faire de l'élagage et de l'abattage, car je ne suis plus tout jeune. Cela me dégagerait du temps pour former techniquement mes agents qui sont de bonne volonté, mais qui ont besoin d'être épaulés et soutenus. Leur faire acquérir ou développer des compétences serait valorisant pour eux et nous ferions un travail beaucoup plus efficace si j'avais deux binômes sur lesquels compter.

Qu'est-ce qui vous motive le plus et qu'est-ce qui vous frustre le plus ?

Ce qui me motive, c'est la satisfaction des administrés, que les gens apprécient notre travail, que j'aie de bons retours sur les massifs de fleurs et sur l'entretien. Ce qui me frustre, ce sont les incivilités (plantations broyées ou volées, traces de roues, déchets ou déjections canines dans les massifs, points d'apports détériorés). Mais par-dessus tout, c'est de voir la somme de travail et de ne pouvoir y arriver malgré toute notre bonne volonté, par manque de bras et de temps, et de s'essuyer les reproches des gens.

Vous avez déjà apporté de belles améliorations dans notre village, quels seraient vos ambitions pour l'avenir ?

J'aimerais beaucoup plus d'espaces fleuris dans notre village, ne plus utiliser de produits chimiques. Actuellement, nous avons une dérogation pour utiliser encore le glyphosate au cimetière, mais je travaille en relation avec le PNR pour végétaliser les espaces afin de limiter l'épandage du produit. J'aimerais développer des plantations plus écologiques, limiter les tontes sur de petits espaces en les arborant et en les paillant avec des écorces que nous broyons nous-mêmes, ce qui permet de nourrir le sol et de garder l'humidité.

Etes-vous heureux de travailler à Fleurines ? Dans quel état d'esprit êtes-vous aujourd'hui ?

J'aime mon travail et j'aime Fleurines, donc je suis heureux d'y travailler. Aujourd'hui avec cette équipe renouvelée, j'ai une vision positive de l'avenir.

VIE DE LA COMMUNE

Amicale des Ages Fleuris

Notre Association ne se laisse pas aller à la morosité ! Avant les contraintes sanitaires strictes nous avons organisé, cet été, un pique-nique en forêt réunissant randonneurs et non randonneurs.

En septembre, la journée pétanque prévue initialement en juin avec paëlla. Monsieur le Maire nous a honorés de sa visite.

Les randonnées ont repris de plus belle, en respectant la distanciation, les lundis et jeudis après midi. Elles permettent également de cueillir des champignons. La vie sociale est belle en prenant soin des autres et de soi.

Si les règles sanitaires nous le permettent, nous envisageons une sortie théâtre le 12 décembre en remplacement de celle initialement prévue le 30 Mai.

Fête d'Halloween au Poney-club de St-Christophe

Dimanche 18 Octobre, Leslie Guillaumin et Caroline, la monitrice, ont accueilli enfants, adolescents et adultes pour une journée spéciale Halloween. A cette occasion, des groupes de différents niveaux en équitation se sont affrontés sous le soleil dans un concours interne de sauts d'obstacles. Poneys, chevaux, ainsi que cavalières et cavaliers étaient parés de leurs plus beaux atours. C'est ainsi que sorciers,

sorcières, zombies, vampires et chevaliers ont participé à ce premier challenge dans la bonne humeur, mais compétition oblige, à la recherche des premières places du classement.
Au final, tous les concurrents ont reçu des friandises… un bonbon ou un sort !

Rendez-vous sur la page facebook Poney-club de St-Christophe pour plus d'informations sur les activités proposées tout au long de l'année.

Bibliothèque pour tous

Port du masque obligatoire à partir de 11 ans.

Vous ne nous connaissez pas encore, venez nous rendre visite !

Découvrez notre Livre-échange … Disponible à gauche de l'entrée de la bibliothèque. C'est gratuit !

Des livres à emporter à lire à rendre à échanger contre un autre livre. Pour les grands et les petits

Nos conseils de lecture

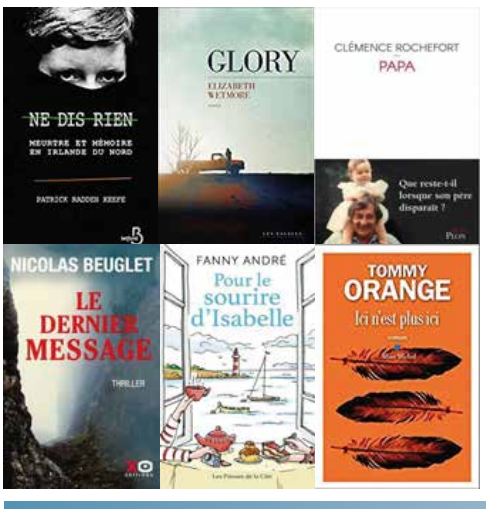

« LES EMPRUNTS ADULTE ET JEUNESSE SONT GRATUITS »

Secteur Jeunesse : Nouveauté
La table : Dégustation de livres vous propose une sélection d'ouvrages (album, roman, documentaire, bd) autour d'un sujet

Faites-vous plaisir

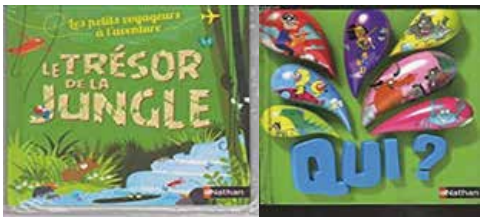

Nos horaires :
Mardi 17h30 – 19h00
Mercredi 10h00 - 12h00
Samedi 10h00 - 12h00

Vous aimez les livres et le contact, vous êtes prêts à vous lancer dans une activité bénévole sérieuse et passionnante, prenez contact avec nous !

Laissez-nous vos coordonnées e.mail pour être informés en direct

A votre disposition notre e.mail :
cbpt60@gmail.com

Suivez nous sur fleurinesbouquine.blogspot.com et bibliothequepourtousoise.blogspot.com
Pour découvrir nos coups de cœur et actualités
Et sur facebook
Bibliotheque-Fleurines

Coup de chapeau aux marathoniens du COF

Un grand bravo à Hassan qui a couru virtuellement le Marathon de Londres 42 km un dimanche matin, le 5 octobre dernier !
Le 18 octobre, même détermination pour Alain qui réalise en solo le Marathon de Paris qui a été annulé et auquel il s'était préparé : 42 km 195 en 3h11mn ! Quelle performance !
Messieurs, chapeau bas !

Bravo Hassan !

Bravo Alain !

Judo Club Fleurines : Remise de grade

Lundi 5 octobre dernier, une cérémonie de remise du 5ème Dan de Ludovic Magnier s'est déroulée au dojo du judo club de Fleurines.
Ludovic a récemment obtenu ce grade, avec les félicitations du jury à L'Institut National du Judo à Paris.
C'est avec une émotion non dissimulée que Pascal Buranello, son professeur, lui a remis sa nouvelle ceinture et un judogi offert par le club.

Guillaume Maréchal, présent pour l'occasion, félicita Ludovic pour ses qualités humaines, sa technicité, sa gentillesse et ses compétences

pédagogiques indéniables, découvertes lors d'un partage sportif commun.

Le président du comité Oise Judo, Christian Le Nan, également présent pour l'occasion, a souligné sa fierté de compter un nouveau haut gradé dans notre département, et a tenu à saluer la qualité de l'enseignement dispensé dans le club fleurinois.

Un grand merci aux partenaires de Ludovic : Victor Arthaud, Pascal Buranello et Philippe Bourry, sans qui rien n'aurait été possible. Ils ont en effet en grande partie contribué à la réussite de ce grade.

Toutes les photos et résultats sur la page Facebook du club :
https://www.facebook.com/judoclubfleurines

Tennis Club de Fleurines

Les équipes engagées cet automne n'ont pas à rougir de leurs résultats :
Challenge Aisne / Oise Messieurs des + de 55 ans
Fleurines – Gauchy : Victoire de Fleurines 5/0
Compiègne Pompadour – Fleurines : défaite 4/1

Les seniors au top !

Championnat Hiver Messieurs 1ère division
Estrées-Saint-Denis 1 – Fleurines 1 : Victoire de Fleurines 2/1
Bravo à tous les joueurs pour leur engagement et leurs performances.

En raison de la crise sanitaire toutes les compétitions sont actuellement suspendues.

Compagnie d'arc de Fleurines

A l'occasion du championnat de l'Oise de tir 3D, qui s'est déroulé au Plessis-Brion, les 10 et 11 octobre dernier, nous félicitons les 6 archers de la Compagnie d'arc de Fleurines revenus médaillés !
Arc nu catégorie Cadet : Lucas Rich 1er
Arc nu catégorie Sénior 2 : Jean-François Guillot 2eme
Arc de chasse catégorie Sénior 2 : Pascal Tors 1er ; William Chaillou 2eme
Arc de chasse catégorie Sénior 3 : Francis Rohart 2eme ; Sylvain Rich 3eme.

(De gauche à droite : Francis, William, Lucas, Sylvain et Jean-François) .
Le tir 3D est une pratique du tir à l'arc s'effectuant sur des cibles en mousse à haute résistance, représentant divers animaux.

Le nouveau protocole sanitaire n'a pas permis à Dominique Dumas, Stéphane Dumas, ou encore Laurent Herpsont, de participer au championnat en salle de Senlis, 2x18 mètres, pour une sélection au championnat de France.

SERVICES SOCIAUX

Les demandes sont centralisées à l'accueil de la MDS (Maison Départementale de la Solidarité) de Pont-Ste-Maxence ou de Senlis.
Pont : **03 44 10 44 05**
Senlis : **03 44 10 78 90**

VÉOLIA
09 69 36 72 61

S.I.C.A.E
03 44 39 45 00

GENDARMERIE PONT
03 44 31 71 17

POMPIERS
03 44 70 41 09

URGENCES MÉDICALES
Appelez le 15 ou SOS Médecins
03 44 66 44 66

OPTICIENNE À DOMICILE
Mme Malaurie Mélique
07 70 24 73 42

INFIRMIÈRE
Mme Heisterberg
03 44 60 39 21

OSTÉOPATHE ANIMALIER
Clara Waille
06 48 27 74 82

Pharmacies de garde
32 37 0.35€ TTC/min
Accès gratuit via l'application lepharmacien

Divagation des chiens

Il est rappelé qu'au titre de l'article L211-19-1 du Code rural, il est interdit de laisser divaguer des chiens domestiques dans tous les lieux publics de la commune (rues, places, parcs, jardins communaux, stades...). Le maître du chien est seul responsable de la conduite de l'animal qu'il doit surveiller et tenir en laisse en milieu urbain. Le propriétaire d'un chien susceptible de présenter un danger pour les personnes en le laissant divaguer est passible d'une contravention de la 2ème classe selon l'article R622-2 du code pénal.

Annonce

La Mairie recherche un local d'environ 40m².
Contact : 03 44 54 10 27 ou mairie@fleurines.fr

CENTRE MEDICAL ALVI

Dr Genty :
Médecine générale et sportive
03 44 54 98 84

M Hocini :
Pédicure-podologue
03 60 46 93 85

Mme Sandra Seutin :
Psychomotricienne
07 84 09 90 10

M. Mathieu :
Kinésithérapeuthe
03 44 63 03 32

Infirmières :
Virginie Salvar :
06 82 88 12 88
Cindy Hémery :
06 10 29 76 43

Remerciements

Guy Debiasi, son époux.
Michèle et André Dalle, sa fille et son gendre.
Jérôme, son petit-fils.
Céline, sa petite fille.
Gabin, son arrière-petit-fils.
Profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de Mme Denise Debiasi, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et celles qui ont apporté des fleurs et messages de soutien.

Le dépose-minute de l'école n'est pas un parc stationnement

Nous vous rappelons que, comme son nom l'indique, l'arrêt au dépose-minute ne doit pas dépasser une minute.

Les parents qui descendent de leur voiture pour accompagner leur enfant au portail doivent se garer aux places de parking réservées à cet effet et non sur le dépose-minute.

Cette année particulièrement, trop de parents ne le respectent pas.
Cela crée des « bouchons », gênant ceux qui attendent et doivent aller travailler.

D'autant plus que nous sommes en mode "Urgence attentat" interdisant tout rassemblement et stationnement devant les écoles.

AGENDA

- **Commémoration du 11 novembre : cérémonie officielle annulée dans son format habituel en raison des contraintes sanitaires.**
- **Salon d'automne annulé.**
- **Représentation théâtrale du 5 décembre "Marions-les" reportée.**

Fleurines.fr

Vente de fruits et légumes sur la place de l'Église

Désormais, les primeurs Isabelle et Raoul, rejoindront Maryse la bouchère sur la place de l'Église tous les mercredis.

Branchez-vous sur l'actualité Fleurinoise !
www.fleurines.fr
Facebook *Mairie de Fleurines*

Horaires de la Mairie :
La mairie est ouverte au public :
- Le matin de 8h00 à 11h45 : du mardi au vendredi
- Le matin de 8h45 à 11h45 : le samedi
- L'après-midi de 15h30 à 17h00 : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
- L'après-midi de 15h30 à 18h30 : le mercredi

03 44 54 10 27

Fleurines & Vous est une publication de la Mairie de Fleurines
Directeur de publication : Guillaume Maréchal
Rédaction : Commission communication
Tirage : 850 ex. – 4ème trimestre 2020
Mise en page : Liendiffusion
Impression : Mairie de Fleurines